

LETTRE AUX PARENTS D'ÉLÈVES

DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

COMPLÉMENT
DE L'ÉCLAIR
DE SEPTEMBRE 2022

Chers Parents,

Jeudi 1^{er} septembre, nos 523 petits Arnolphiens reprendront le chemin vers nos 4 écoles communales (deux maternelles et deux élémentaires).

Les services de la commune ont œuvré tout au long de cet été pour permettre aux enfants d'effectuer leur rentrée dans de bonnes conditions. À ce titre, un grand nettoyage a été réalisé par le service Entretien-Restauration. De nombreux travaux ont également été effectués par les services techniques (travaux de remise en état, peinture, plomberie, électricité,...), d'autres se poursuivront tout au long de cette année (remplacement de menuiseries, de sols, etc.).

L'académie de Versailles a validé en juin dernier l'ouverture d'une classe sur l'école Camescasse. Cette dernière permet ainsi la réduction des effectifs, sur les classes de CP et CE1, à 24 élèves. Des travaux d'aménagement de cette nouvelle classe ont été opérés.

La proximité entretenue par la commune avec ses partenaires institutionnels (CAF, SDJES (Service départemental à la Jeunesse de l'Engagement et aux Sports), DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale)... nous permet de poursuivre efficacement notre politique de soutien aux projets éducatifs dans le respect des compétences de chaque acteur du territoire. Un nouveau PEDT (Projet Éducatif Territorial) va ainsi pouvoir être signé lors du premier trimestre de cette année scolaire. Chaque enfant pourra bénéficier d'un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi la complémentarité des temps éducatifs.

Le service enfance jeunesse est composé de 18 animateurs et 3 responsables de site. Un nouveau responsable du « club 11-17 ans » a rejoint nos effectifs pour cette rentrée. Le club réouvrira ses activités progressivement pour offrir à nos jeunes des temps d'échange et de rencontres enrichissantes. Parallèlement la reprise du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) permettra l'apprentissage de la citoyenneté aux jeunes Arnolphiens qui le souhaitent, en menant des actions concrètes en faveur des autres et de leur collectivité.

La commune, toujours dans un objectif de soutien à l'éducation, accorde aux écoles une dotation globale de 21 200 euros pour cette année. Ce budget permet de développer les outils nécessaires aux apprentissages de vos enfants.

Pour rappel, la commune a mis en place dès septembre 2021 son portail famille. Cet outil a permis de simplifier les démarches administratives et de faciliter les échanges entre les familles et la commune.

Nous souhaitons une très bonne rentrée à nos écoliers tout en vous assurant de notre détermination à favoriser la réussite de chacun d'entre eux.

Bonne rentrée à toutes et à tous.



Julie SEYWERT
Adjointe au Maire,
Déléguée aux affaires de la petite-enfance,
enfance-jeunesse et liens intergénérationnels